

Les Editions « Parlez-moi de Saint-Jean »

Développer les potentialités des usagers (enfants, adolescents, adultes) et des habitants du quartier à devenir des acteurs sociaux voulant et pouvant s'engager dans la création de collectifs est un des objectifs fondamentaux de la Maison de Quartier de Saint-Jean (MQSJ). Mais cette possibilité d'agir s'apprend, se construit, depuis la petite enfance, pendant la scolarité et ensuite, en tant que citoyen. Au coeur de cette action socio-éducative et culturelle qui est constitutive de l'animation, la MQSJ a été sensible, dès sa création, à l'ancrage géographique et historique des individus et des groupes sociaux. Dans l'association, nous sommes convaincus que la mise en valeur du contexte de ce quartier contribue à l'enrichissement des rapports sociaux actuels entre les habitants et au renforcement de leur identité. De plus, dans la perspective de l'exercice d'une démocratie participative impliquant le plus grand nombre, il est essentiel de permettre à tout un chacun de prendre conscience qu'un quartier et les manières d'y vivre sont les produits de décisions actuelles et passées.

Dès lors, la découverte par les habitants de l'histoire de leur lieu de vie et la mise en valeur du « capital-mémoire » que détient l'ensemble des témoins de ce passé sont des aspects importants des actions d'animation de la MQSJ et ceci depuis sa création. Afin qu'une telle intention puisse trouver des concrétisations, l'association de la MQSJ a créé les « Editions Parlez-moi de Saint-Jean ».

Le projet institutionnel de la MQSJ prévoit que celle-ci, dans toute la mesure du possible, mette à disposition ses compétences et ses infrastructures, mais ne signe pas forcément son intervention pour laisser l'identité des autres prévaloir. En conséquence, les « Editions Parlez-moi de Saint-Jean » fonctionnent selon les principes suivants :

- Un comité d'édition est créé, fonctionnant sur le modèle des commissions de l'association de la MQSJ.
- Ce comité suscite, encourage et soutient des initiatives des membres de la MQSJ ou d'habitants visant à une publication et/ou une exposition dans le cadre défini ci-dessus.
- Chaque proposition fait l'objet d'une évaluation par le comité d'édition pour évaluer son intérêt, tant sur le plan historique que social, ainsi que ses potentialités en termes d'animation.
- En fonction de cette évaluation et selon accord avec les porteurs de l'initiative et avec l'approbation du comité de la MQSJ, les « Editions Parlez-moi de Saint-Jean » :
 - mettent à disposition les collections de la MQSJ, tout en réservant les droits de celle-ci
 - apportent un soutien logistique
 - peuvent assurer la prise en charge de la diffusion d'informations par les canaux habituels de la MQSJ
 - peuvent demander à la MQSJ de mettre à disposition ses locaux
 - peuvent demander à la MQSJ d'assurer la trésorerie et la gestion comptable (avec notamment l'utilisation du CCP)
- Sauf accord écrit entre les initiants et le comité de la MQSJ, les « Editions Parlez-moi de Saint-Jean » n'assurent aucune rémunération aux auteurs et ne couvrent pas les frais :
 - d'achats de droits de publication d'images ou de documents,
 - de conception d'ouvrage
 - de graphisme
 - de réalisation (photolitho, imprimerie...)

Par contre, le comité d'édition peut apporter un soutien aux auteurs et initiants dans leurs recherches de fonds et de professionnels de l'édition.